



Office de la consommation
Qualité et distribution de l'eau
Chemin des Boveresses 155
CH - 1066 Epalinges

Reçu le
05 AOUT 2021
Vully-les-Lacs



Municipalité de la Commune de
Vully-les-Lacs
Route d'Avenches 11
1585 Salavaux

Epalinges, le 04.08.2021

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 21-VD-27650

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Municipalité de la Commune de Vully-les-Lacs
Prélèvement du : 02.08.2021
Date arrivée : 03.08.2021
Effectué par : Municipalité de la Commune de Vully-les-Lacs

ÉCHANTILLON

21-94706 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
3 - Lac de Morat, 1003 - Plage de Salavaux, 1585 Bellerive VD

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 21-94706

Prélèvement du : 02.08.2021
Secteur : 3 - Lac de Morat
Lieu de prélèvement : 1003 - Plage de Salavaux, 1585 Bellerive VD
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 20 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre. Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 85.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon prélevé. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL

PO. 